

# France Radio Club

*Communiqué de France Radio Club*

## **Le retour de Radio Caroline : une imposture**

« Imposture ? », c'était ainsi qu'un quotidien régional\* a désigné le « retour de Radio Caroline ». Mais pourquoi ?

### **Radio Caroline : une aventure humaine sans précédent**

Radio Caroline a toujours été un sujet générant passion et enthousiasme, et parler de celle qui reste la plus grande des radios libres -l'incarnation de la liberté d'expression sur les ondes- ne peut qu'attirer la curiosité de ceux qui l'ont connu, comme de ceux qui la découvrent.

Mais pourquoi un tel intérêt ? Tout simplement parce qu'elle était libre et qu'elle s'est battue pour garder cette liberté pendant 3 décades, de 1964 à 1990, à partir de son navire émetteur ancré en mer du Nord.

Radio Caroline a été une aventure radiophonique mais a surtout été une aventure humaine et maritime sans précédent, reconnue dans le monde entier avec un statut légendaire.

### **La réalité des faits**

Alors que l'on lit que Radio Caroline serait de retour sur les ondes (648 KHz en AM), nous souhaitons rappeler la réalité des faits :

Radio Caroline a été fondée par Ronan O'Rahilly qui s'est battu toute sa vie pour maintenir Radio Caroline sur les ondes. Mais il n'a jamais donné son accord sur une demande d'autorisation pour une Radio Caroline légale à terre.

Il n'a jamais voulu d'une licence officielle accordée par ceux qui ont brouillé, séquestré, abordé, violé illégalement son navire émetteur et son équipage en mer du Nord.

Il n'a cessé de répéter qu'il ne voulait pas d'une Radio Caroline légale :

*« L'idée même d'émettre avec une licence me retourne les entrailles »*

La station qui est sur 648 KHz a bien le nom de Radio Caroline mais ne sera jamais Radio Caroline. Les gens qui sont derrière cette station ne font d'exploiter un nom légendaire mais sans l'accord du créateur de la station et en violation de sa volonté de ne jamais céder face aux gouvernements qui voulaient le faire plier.

Radio Caroline est légendaire parce qu'elle a émis de navires ancrés au milieu de la Mer du Nord et librement, avec une audience européenne. La station sur 648 KHz est une station à terre sous licence officielle accordée par les mêmes qui ont abordé le navire de Radio Caroline en août 1989. C'est une station locale anglaise sous contrôle anglais qui est à l'opposé de tout ce que Radio Caroline a été et a représenté.

# France Radio Club

Quant au navire Ross Revenge, il n'est pas en mer mais dans une rivière anglaise, il n'est pas le siège des émissions qui ont lieu à terre car il n'a aucun émetteur en fonction à son bord et son mat est inopérant car sans aucune antenne, afin de se plier aux exigences des autorités anglaises.

Il va sans dire que si cette station plait à certains, c'est une bonne chose mais elle n'est pas et ne sera pas LA Radio Caroline légendaire.

## Comment en est-on arrivé là ?

Après l'abordage illégal du navire de Radio Caroline en 1989, les Anglais sont surpris par le retour rapide de Radio Caroline sur les ondes. Ils votent une loi qui leur permet d'aborder les navires de leur choix, y compris en eaux internationales, le 1<sup>er</sup> janvier 1991. Des désaccords naissent au sein de Radio Caroline : il y a ceux qui veulent poursuivre l'aventure en mer et ceux qui souhaitent arrêter. Puis le navire s'échoue et rentre au port en Angleterre. Peter Moore, bras droit de Ronan O'Rahilly, négocie avec les officiels anglais du DTI. Il s'engage à ce que le navire ne revienne jamais en mer. En échange de ce deal, il peut garder le Ross Revenge sans pourtant être propriétaire.

Il a donc jeté l'éponge sans consulter personne, ni Ronan O'Rahilly, ni les supporters de la station et ni notre association qui continuaient à donner de l'argent pour maintenir le navire à flot et l'entretenir en vue de le ramener en mer.

Tous ces points ne sont pas une interprétation mais la réalité historique.

## Free Radio Caroline

Il nous faut également signaler qu'une organisation nommée « Free Radio Caroline » représentant Radio Caroline en tant que station LIBRE existe et revendique le droit pour Radio Caroline de rester libre et de revenir émettre en mer :

<http://www.freeradiocaroline.com>

Communiqué en français : <http://freeradiocaroline.com/newsroom/declaration-officielle/>

Organisation dont nous approuvons les objectifs en tant qu'association dédiée à la radio libre.

*« Les stations à terre contrôlées par les gouvernements ne seront jamais la vraie Radio Caroline et violent les demandes de Ronan O'Rahilly et le message de la station « Loving awareness is free"... Il est temps pour une Radio Caroline nouvelle et libre. »*

# France Radio Club

## France Radio Club

<http://www.offshoreechos.fr>

<https://www.facebook.com/OffshoreEchos.FranceRadioClub>

Notre association -France Radio Club rend compte de l'actualité de la radio libre et offshore depuis 1974 et en plus des médias français (France TV avec un spécial Radio Caroline de Thalassa par exemple), nous collaborons à des reportages et enquêtes auprès de grands médias comme la BBC, ABC ou d'autres à travers le monde.

Nous éditons le magazine « Offshore Echos » depuis 1974 en deux éditions différentes, en langue anglaise sur papier et en français en version numérique depuis 2012, avec des abonnés dans le monde entier.

Nous avons reçu en 2014 un Award pour notre action en tant qu'historien par une organisation néerlandaise.

\* La Voix du Nord 30 12 2017

